



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**11^{ème} édition de la Semaine de
l'industrie du 21 au 27 novembre 2022 :
les labellisations sont ouvertes !**

Paris, le 20/09/2022

Depuis 2011, la Semaine de l'industrie contribue à **changer le regard du grand public et des jeunes sur l'industrie et ses métiers**, grâce à l'organisation d'événements sur l'ensemble du territoire national. Cette semaine donne ainsi l'occasion aux collégiens, lycéens, apprentis et demandeurs d'emploi de découvrir une autre image de l'industrie, un secteur dynamique et engagé dans les transitions écologique et numérique. C'est également l'opportunité pour les acteurs industriels de promouvoir leurs métiers et savoir-faire et **de recruter, à l'heure où plus de 55 000 emplois sont vacants dans l'industrie¹ et où les entreprises industrielles font état de près de 280 000 projets de recrutement² 2023.**

“Agir pour une industrie d'avenir” : une semaine pour aller à la rencontre des acteurs de l'industrie

La 11^{ème} édition de la Semaine de l'industrie aura lieu du 21 au 27 novembre 2022. La crise sanitaire et les difficultés économiques liées au contexte international ont souligné la nécessité de renforcer notre souveraineté industrielle et d'accompagner l'industrie dans ses transitions écologique et numérique. La Semaine de l'industrie est l'occasion de mettre en évidence les résultats des dispositifs mobilisés dans le cadre notamment de France Relance et de France 2030 pour relever les nouveaux défis de l'industrie : moderniser nos entreprises industrielles, innover et développer de nouvelles chaînes de valeurs, (re)localiser et soutenir les projets industriels sur le territoire, et décarboner les procédés.

Placée sous le signe de la rencontre, cette nouvelle édition contribue par ailleurs à créer des passerelles entre le monde professionnel et l'enseignement, et à lutter contre les clichés perdurant sur l'industrie et ses métiers, avec des événements ludiques et pédagogiques organisés sur l'ensemble du territoire national (*job dating*, visites d'entreprises et d'établissements de formation, ateliers, *escape games*, webinaires...). Enfin, c'est l'occasion de mettre l'accent sur les initiatives visant à renforcer la mixité des métiers et promouvoir les opportunités de carrière auprès des jeunes filles.

¹ Dares, Emplois vacants au premier trimestre 2022

² Pôle Emploi, Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2022

Coup d'envoi des labellisations

Tous les acteurs, entreprises, fédérations industrielles, établissements scolaires et de formation – souhaitant participer sont invités à partir d'aujourd'hui à labelliser leurs événements et ce avant le 20 novembre 2022, via le site www.semaine-industrie.gouv.fr. Les événements proposés sont géolocalisables à l'aide d'une carte interactive accessible à tous.

Pour obtenir la labellisation, un événement doit remplir quatre conditions :

- se dérouler entre le 7 novembre et le 12 décembre 2022;
- être ouvert au grand public : jeunes, demandeurs d'emploi, professionnels de l'enseignement et des ressources humaines, etc. ;
- avoir pour objectif d'informer et de communiquer sur le thème de l'industrie ;
- être gratuit.

Pour Roland Lescure, « Cette onzième édition de la Semaine de l'Industrie a lieu dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, ce qui doit inciter les industries à accélérer leur décarbonation, avec l'aide du Gouvernement. C'est en réduisant sa dépendance aux énergies fossiles que notre industrie deviendra plus résiliente. Cet événement sera donc l'occasion de montrer comment des industries traditionnelles se décarbonent, avec l'aide des technologies nouvelles développées par des industries émergentes. Les forges et l'hydrogène, réunies dans un même futur. Je souhaite aussi que cette semaine permette de renforcer l'attrait pour les métiers de l'industrie: l'industrie a besoin des jeunes, et les jeunes peuvent compter sur l'industrie. »

En savoir plus et accéder au formulaire de labellisation: www.semaine-industrie.gouv.fr

Les organisateurs de la Semaine de l'industrie

La Semaine de l'industrie est pilotée par la Direction générale des Entreprises du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique avec l'appui de France Industrie et de ses fédérations ; en partenariat avec les ministères chargés du Travail, de l'Agriculture, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.

Elle se développe chaque année grâce à la mobilisation de nombreux partenaires : les opérateurs de l'Etat : (BPI France, Business France, Pôle emploi), les Chambres de commerce et d'industrie, les exécutifs régionaux, les services de l'État en région (Préfectures, DREETS, les Rectorats et établissements d'enseignement), les fédérations professionnelles et organisations patronales (France Industrie, UIMM, CPME, Numéum, OPCO2i, Alliance pour l'Industrie du Futur, etc.) ; ainsi que des associations et fondations (Elles bougent, CGénial, Ingénieurs et scientifiques de France, My Future, La Fabrique de l'Industrie) et de nombreuses entreprises.

Contacts presse :

Cabinet de Roland Lescure

01 53 18 44 38

presse@industrie.gouv.fr

Direction générale des Entreprises

01 44 97 04 49

presse.dge@finances.gouv.fr